

*Transport du grain de l'Ouest—Loi*

**M. Mazankowski:** Ils ne croient pas en la démocratie, non plus.

**M. Dionne (Northumberland-Miramichi):** Les membres du comité ont décidé d'accepter l'amendement car, à leur avis, il permettra d'accroître l'efficacité du transport des céréales.

Le député de Winnipeg-St. James (M. Keeper) n'a rien dit en réalité, car je crains qu'il ne connaisse rien au projet de loi. Il s'est contenté de truffier son intervention de «monsieur le Président». Chaque fois qu'on entend ainsi un député s'adresser constamment au Président, on peut être sûr qu'il ne connaît pas très bien le sujet dont il parle. Sinon, il serait capable de faire une intervention sans invoquer la présidence à tous les trois mots.

**M. Hnatyshyn:** Non, il invoquait la Providence.

**M. Dionne (Northumberland-Miramichi):** Pas la peine de tenir compte de cette interruption dénuée de tout intérêt.

Il y a des régions dans l'ouest du pays, et on l'a signalé au comité, où il est parfois plus efficace et moins onéreux de faire transporter le grain par camion que par chemin de fer. Les néo-démocrates n'ont cessé de nous rebattre les oreilles avec les dommages que le transport du grain par camion causera aux routes des différentes provinces. Je n'en suis guère convaincu, car les camions roulent tout le temps sur les routes, qu'ils transportent du grain, du gravier, de l'engrais ou n'importe quel autre chargement. Les routes, on le suppose, sont construites selon des normes qui tiennent compte de ce genre de circulation. Sinon, il est grand temps de le faire.

**Une voix:** Elles sont énormément subventionnées.

**M. Dionne (Northumberland-Miramichi):** Les différents gouvernements provinciaux disposent de moyens pour recueillir des fonds afin de construire et d'entretenir les routes, et les camions défraient une bonne partie des fonds nécessaires. Je ne crois pas que le projet de loi ait pour objet, ni le Parlement pour rôle, de décider à quoi serviront les routes dans les différentes provinces. Il appartient pour le moment à la Chambre d'étudier les dispositions du projet de loi. J'espère qu'on pourra continuer de le faire sans que des experts improvisés, comme l'a dit le député de Végréville, n'interviennent soudain pour nous rappeler l'existence du Président à la Chambre en l'invoquant constamment, dans un discours creux.

Je reconnais avec lui que le député de Regina-Ouest a passé beaucoup de temps au comité. En fait, il n'a pratiquement manqué aucune séance. Le député de Humboldt-Lake Centre (M. Althouse) a lui aussi passé beaucoup de temps au comité, de même que le député de Prince-Albert (M. Hovdebo). Quand ces trois députés prennent la parole, je suppose qu'ils ont quelque chose à dire, et qu'ils savent au moins de quoi ils parlent.

Cependant, l'amendement du député de Regina-Ouest affaiblira à mon avis, le projet de loi. Je crois qu'on a renforcé cette mesure au comité en acceptant 89 propositions d'amendements, dont l'alinéa en question. J'espère que la Chambre disposera promptement de l'amendement en le rejetant de manière à conserver cet alinéa dans le projet de loi.

**L'hon. Ray Hnatyshyn (Saskatoon-Ouest):** Monsieur le Président, je voudrais faire quelques observations sur cet amendement proposé par le député de Regina-Ouest (M. Benjamin). J'ai attendu jusqu'à aujourd'hui avant de commenter cet amendement. Le député de Winnipeg-St. James (M. Keeper) a demandé quelle était la position des députés progressistes conservateurs à ce sujet. En toute franchise, j'attendais de voir si l'on pourrait m'expliquer le sens de cet amendement. Je n'arrivais pas à en discerner la raison d'être, compte tenu des dispositions prévues par l'alinéa visé de l'article 17 du bill, alinéa qui prévoit bel et bien la possibilité de transporter le grain par camions, dans l'intérêt des producteurs.

Je voudrais simplement citer quelques exemples de l'application de cette disposition, et je reprends le plaidoyer fait au comité par le député de Végréville (M. Mazankowski), qui avait pris comme exemple ma propre circonscription. Je sais que le Nouveau parti démocratique a maintenant pointé ses canons sur le parti conservateur. Le chef de ce parti, le député d'Oshawa (M. Broadbent), a déclaré que son parti cherche maintenant à s'attaquer au parti conservateur. C'était son objectif avoué dès le début de la session actuelle.

Je dis aux néo-démocrates que cette tactique n'a jamais été payante dans le passé comme moyen de rendre service aux Canadiens de l'Ouest. Ces derniers en ont ras le bol de l'attitude affichée par le chef du NPD, qui ne rate jamais l'occasion d'embrasser la cause du gouvernement et de l'appuyer dès qu'un vote de confiance pointe à l'horizon, et qui ne cesse de s'en prendre à l'opposition officielle, c'est-à-dire au parti conservateur. Les Canadiens de l'Ouest ne comprennent rien à cette attitude. Par contre, ils comprennent très bien la situation, par exemple dans ma propre circonscription.

L'année dernière, un très grave problème a surgi dans la subdivision Asquith, problème qui a bien failli dégénérer en actes de violence. J'ai alors demandé à l'ancien ministre des Transports de rencontrer des représentants de mes électeurs pour discuter de l'abandon des voies ferrées. Le ministre a refusé. La ligne d'embranchement a été abandonnée. On en voit maintenant les résultats dans le village d'Arelee, qui a perdu son statut de village parce que les élévateurs ont disparu.

Je voulais alors proposer au ministre des solutions de rechange qui auraient dû être envisagées et qui auraient permis à cette collectivité de conserver les élévateurs. Le camionnage était l'une des possibilités. Mais le ministre a refusé de nous rencontrer. Il était insensible aux besoins des habitants de cette région très importante, qui est en pleine croissance en fait de population et de production céréalière, mais qui est maintenant menacée par l'abandon de la ligne d'embranchement par le Canadien Pacifique. Qu'y a-t-il de mal à prévoir cette possibilité dans la loi, afin de permettre à cette collectivité de conserver ses élévateurs et de demeurer un petit centre commercial où les agriculteurs viennent acheminer leur grain? Je pose la question aux députés néo-démocrates, qu'y a-t-il de mal à offrir cette possibilité aux citoyens d'Arelee, en Saskatchewan, à permettre le transport du grain par camions?